

Description

Les architectes conçoivent, rénovent ou transforment toutes sortes d'édifices et de bâtiments résidentiels, commerciaux ou industriels. En tenant compte des contingences imposées lors de la réalisation d'un ouvrage, ils imaginent et concrétisent, par le dessin, le projet pour lequel ils sont mandatés. Leur mission consiste à concevoir un espace intégrant une réflexion esthétique et culturelle et à le réaliser en coordonnant et surveillant l'ensemble des travaux liés à la construction.

Leurs principales activités consistent à:

Conception

- conseiller et assister le maître d'ouvrage dans la définition précise de son projet pour arriver à un programme cohérent;
- effectuer une étude de faisabilité d'une construction ou d'une rénovation en tenant compte des impératifs économiques (financement), des règlements, des dispositions légales, des caractéristiques du terrain;
- préparer un ou plusieurs projets sous forme de dessins modélisés et les soumettre au client;

Réalisation

- représenter par divers moyens (plans informatisés, photomontages, images 3D, maquette numérique intégrée) l'apparence du projet une fois réalisé et dresser les plans de détail de la réalisation;
- constituer un dossier complet (documents officiels, plans sophistiqués, maquettes, etc.) et le soumettre aux autorités compétentes en vue de l'obtention du permis de construire;
- préparer des soumissions, lancer des appels d'offres aux diverses entreprises, négocier les prix, attribuer les travaux (en accord avec le client) et établir les documents contractuels;

Direction de chantier

- s'assurer que les entreprises engagées respectent les directives dans l'exécution des diverses étapes de travail;
- contrôler la bienfacture des travaux dans les limites budgétaires prévues et surveiller leur évolution selon les plans et devis;
- faire en sorte que le projet soit réalisé dans les délais imposés par le mandant;
- organiser les paiements des entreprises et régler tous les problèmes administratifs.

Environnement de travail

Les architectes effectuent leurs tâches de conception et réalisation de projets dans un bureau et se rendent sur les chantiers pour la coordination et le contrôle des travaux. Ils collaborent avec d'autres spécialistes de la construction (ingénieurs civils, architectes d'intérieur, entrepreneurs, économistes, etc.). Leurs horaires sont en général réguliers mais parfois chargés, notamment pour la gestion de grands chantiers ou de travaux complexes.

Formation

La formation d'architecte s'acquiert par des études universitaires.

Lieu

- Lausanne.

Durée

- 6 semestres pour le bachelor et 4 semestres supplémentaires pour le master.

Conditions d'admission

- certificat de maturité gymnasiale ou titre jugé équivalent.

Titres obtenus

- bachelor et/ou master.

Contenu

Cycle bachelor

- mathématiques et physique, science et technique, technologie du bâti, projet et dessin, théories et histoire de l'architecture, art et architecture, figuration expressive, droit de la construction, urbanisme, sciences humaines et sociales, cours spécifiques, etc. travail de Bachelor.

Stage

- un stage d'une durée de 12 mois est exigé avant l'entrée en master.

Cycle master

- orientation parmi les suivantes: art et architecture, construction, matériaux et ressources, forme et type(s), logement collectif, projet urbain, sauvegarde et patrimoine.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/etudes.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Bonne représentation spatiale
- Créativité et imagination
- Capacité d'analyse
- Esprit de décision
- Facilité pour le dessin
- Facilité de contact
- Aptitude à diriger et gérer une équipe

Perspectives professionnelles

Les architectes travaillent soit comme indépendants, soit comme collaborateurs dans des bureaux d'architecture, au service d'entreprises privées ou dans des administrations publiques (architecture, urbanisme, sauvegarde du patrimoine bâti). Certains se lancent dans l'enseignement. En début de carrière, ils effectuent fréquemment des stages et des travaux pour le compte de tiers. Avec de l'expérience, ils peuvent prendre la responsabilité d'un projet et diriger une équipe composée de collègues architectes, de dessinateurs, de stagiaires, etc. La participation à des concours peut leur permettre de se faire connaître et parfois d'accéder à un mandat. Les architectes EPF peuvent se faire inscrire dans le registre suisse des ingénieurs, architectes et techniciens au niveau le plus élevé (REG A). Les débouchés sont fortement liés à l'évolution de la conjoncture économique dans le secteur de la construction.

Perfectionnement

Les architectes peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- divers cours proposés par la Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA), Swiss Engineering UTS et les organisations du monde du travail;
- séminaires et cours postgrades organisés par les écoles polytechniques, les universités et les hautes écoles spécialisées: management environnemental, écobilan des bâtiments, expertise dans l'immobilier, urbanisme, architecture et paysage, énergie et développement durable dans l'environnement bâti, etc;
- Master of advanced studies (MAS) dans les domaines de l'architecture ou de l'ingénierie du territoire, proposés par les universités ou hautes écoles;
- doctorat;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/postgrades.

Professions voisines

- Architecte d'intérieur HES/Architecte d'intérieur HES
- Architecte HES/Architecte HES
- Ingénieur civil EPF/Ingénieure civile EPF
- Ingénieur en environnement EPF/Ingénieure en environnement EPF
- Ingénieur HES en architecture du paysage/Ingénieure HES en architecture du paysage
- Urbaniste-aménagiste/Urbaniste-aménagiste

Adresses

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)
Service académique
Station 16
EPFL AA-DAF
BP 1229 (Bâtiment BP)
1015 Lausanne
Tél.: 021 693 43 45
<http://sac.epfl.ch>

Fédération des architectes suisses (FAS)
Plüggässlein 3
4000 Bâle
Tél.: 061 262 10 10
<http://www.bsa-fas.ch>

Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA)
Bureau
Case postale
8027 Zurich 27
Tél.: 044 283 15 15
<http://www.sia.ch>